



GRAND PRIX SACT ET CULTURE VÉLO

1ère édition

DIMANCHE 19 JUILLET 2026



Itinéraire :

Départ : Chemin Ravine Creuse au niveau de l'école, direction Chemin Lefaguyes, puis à droite Chemin Agénor puis toujours tout droit vers chemin Patelin et de nouveau chemin Ravine Creuse

Arrivée : Chemin Ravine creuse au niveau de l'école

Circuit de 10km commune de Saint André

Catégories et horaires :		Nb/T	Parcours	Récompenses
Accueil, Émargement	07h00			
Appel coureurs 15min avant leur départ				
U15 G	08h00	3T	30km	3 Premiers
Féminines U15-U17	08h00	3T	30km	3 Premiers U15, 3 premiers U17
ACCESS 3-4	09h30	5T	50km	3 Premiers, 1V
Féminines U19 +(Jun-Sen-Vet)	09h30	5T	50km	3 Premiers, 1U19, 1V
ACCESS 1-2	11h00	6T	60km	3 Premiers, 1V
U17G	11h00	6T	60km	3 Premiers
ÉLITE, OPEN 1-2-3	12h30	11T	110km	3 Premiers, 1U19, 1U23, 1V
				Prix du Doyen/ Prix de la Doyenne de la journée
REMISE DES RÉCOMPENSES	15h30			

Fermeture de l'émargement 20min avant chaque départ. L'organisation demande aux coureurs de respecter ce délai.

Les transpondeurs sont à rendre obligatoirement immédiatement à l'arrivée de chaque course, sous peine d'amende.

RAVITAILLEMENT : uniquement à pied à droite de chaussée.

-> U15G, FEM U15-U17 : non autorisé

-> ACCESS 3-4, FEM U19 +(JUN, SEN, VET) : non autorisé

-> Access 1/2 : du 2ème au 4ème tour inclus

-> U17G : du 2ème au 4ème tour inclus

-> ÉLITE, OPEN 1-2-3 : du 3ème au 9ème tour inclus.

DÉPANNAGE : à pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

PRIX AU COUREURS : Pas de grille fédérale

RÉCOMPENSE : voir tableau (ci-dessus) + prime spéciale catégorie open

Engagement : 10€ par coureur

⚠ Les 2 dossards FFC 2026 sont obligatoires, si oubli 5€/dossard. Le paiement est majoré à 15€ pour tout paiement sur place.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE obligatoire sur :
www.webservices.re avant vendredi 17.07.2026 - 12h

Arbitres : Dudon Karine, Gouljar Eddy, Lauret Daniel, Rivière Nicolas,, Arhel Yann, Arnassalom Uldriss, Laborde Aurélie, Belvisé Gérard

Présidente du jury Dudon Karine

Juge à l'arrivée : Gouljar Eddy

Arbitre moto: Arhel Yann

Arbitre voiture : Belvisé Gérard et Arnassalom Uldriss, Rivière Nicolas

Chronométrie : TOP CHRONO.

Challenge des Clubs – Catégorie Open

Le Challenge des Clubs est réservé à la **catégorie Open**. Pour être classé, un club doit compter **au minimum trois coureurs du même club à l'arrivée**. Le classement est établi en additionnant les places des trois premiers coureurs de chaque club. Le club obtenant le plus petit total remporte le Challenge des Clubs.



RENSEIGNEMENTS - Portable : 0692 95 40 32 (Mme BENARD Carine)

L'ORGANISATION SE RÉSERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation Fédérale (FFC)

SAINT ANDRÉ CYCLING TEAM (SACT) 272 ruelle Vavangues 97440 saint André - SIRET : 877 945 444 00025

Mme BENARD Carine ☎ 0692 95 40 32 saintandrecyclingteam@gmail.com

